

Allégations nutritionnelles et de santé portant sur les denrées alimentaires

2003/0165(COD) - 06/12/2004

Dans l'attente de l'avis du Parlement européen, le Conseil a pris acte d'un rapport sur les progrès réalisés dans l'examen de la proposition de règlement concernant les allégations nutritionnelles et de santé portant sur les denrées alimentaires. Le Conseil a particulièrement mis l'accent sur:

- le rôle que doivent jouer les mesures réglementaires et d'autres mesures communautaires pour que le consommateur dispose d'informations pertinentes lui permettant de faire des choix alimentaires sains, dans le cadre de la stratégie communautaire globale en matière de lutte contre les menaces pour la santé publique, notamment l'obésité et l'excès de poids;
- la notion de " profil nutritionnel ", conçue comme un instrument destiné à aider le consommateur à faire des choix sains en matière d'alimentation.

Les délégations se sont félicitées de la proposition de la Commission et ont estimé, d'une manière générale, que le recours à la notion de " profil nutritionnel " pourrait favoriser la réalisation des objectifs poursuivis, même si des clarifications et des améliorations pourraient encore être apportées. Elles ont encouragé la Commission et le Comité des représentants permanents à poursuivre leur réflexion sur la question.